

Assises 2001 : les résolutions de l'Enseignement catholique

LES 57 RESOLUTIONS

Résolution n° 1 : une école de toutes les intelligences

Propositions :

1. Introduire systématiquement l'interdisciplinarité dans la formation initiale et continue des enseignants.
2. En confectionnant l'emploi du temps des classes, prévoir la possibilité de plages de concertations disciplinaires et interdisciplinaires pour les enseignants.
3. Dans le cadre de la multiplication et de la diversification des approches pédagogiques, introduire l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel.
4. Développer les activités artistiques et culturelles à tous les niveaux et en particulier dans les sections technologiques et professionnelles.
5. Demander aux CAEC (Comité académique de l'enseignement catholique) d'augmenter l'implantation des classes d'adaptation et d'intégration dans les établissements.
6. Introduire des formations AIS dans la formation initiale des enseignants des 1er et 2ème degrés.

Résolution n° 2 : Une école des ruptures et des seuils

Propositions :

1. Privilégier la responsabilité des établissements et des équipes d'enseignants. Changer le mode de pilotage des établissements.
2. Responsabiliser tous les membres des communautés éducatives : faire que le projet éducatif et le projet d'établissement soient une référence pour tous.
3. Donner aux établissements les moyens d'une évaluation régulière : tous les ans les tutelles prendront les moyens de faire un bilan clair et efficace des décisions prises antérieurement. En particulier, on évaluera régulièrement les innovations pédagogiques et éducatives.
4. Associer systématiquement les professeurs des écoles aux activités d'intégration de la classe de 6e. Un professeur des écoles de fin de cycle III et du même réseau d'établissements sera invité aux premiers conseils de classe de l'année de 6e.
5. Initier, dans un travail à moyen terme, des échanges entre les équipes de cycle III et de 6e pour repérer des champs de travail en commun : travail personnel de l'élève, animation du groupe classe, stratégies d'apprentissage, mode d'évaluation.
6. Privilégier la continuité éducative et la qualité de l'orientation des élèves dans la constitution des réseaux d'établissements.
7. Inventer des passerelles à tous les niveaux et accepter des parcours atypiques.
8. Inclure dans toutes les visites de tutelles la question "qu'est-ce que réussir pour vous?" et plus largement l'examen du rapport entre le projet éducatif et les modalités d'évaluation.
9. Intégrer la parole des élèves sur les programmes ou les méthodes d'apprentissages.
10. Initier des "heures de vie de l'établissement" ou du "niveau de classe" articulées sur une pratique régulière des heures de vie de classe.
11. Donner à toutes les communautés éducatives les moyens de faire de la mixité une éducation de l'affectivité.

Résolution n° 3 : Une école sans classe

Propositions :

1. Conduire une évaluation de toutes les expériences en cours concernant l'organisation du temps scolaire : efficacité des apprentissages, impact sur la vie professionnelle, familiale, sociale, culturelle.
2. Adapter la durée des séquences à la logique de chaque discipline

3. Décloisonner à l'intérieur d'un même niveau de classe et d'une classe à l'autre à l'intérieur d'un cycle.
4. Diversifier les modalités de regroupement des élèves : groupes hétérogènes, groupes temporaires, groupes d'adaptation ouverts...
5. Systématiser le tutorat et le monitorat.
6. Annualiser les programmes et les horaires, confier un ensemble d'élèves à une équipe d'enseignants.
7. Imaginer et privilégier de nouveaux parcours centrés sur le projet de l'élève.
8. Adapter les locaux scolaires à ces nouvelles exigences pédagogiques et éducatives.
9. Proposer à tous les personnels de service de les intégrer effectivement à la communauté éducative.

Résolution n° 4 : Une école sans murs

Propositions :

1. Accroître les liens avec les parents d'élèves et les relations d'entraide éducative.
2. Favoriser l'émergence de réseaux d'établissements.
3. Participer au développement local.
4. Contribuer à la formation des personnels d'entreprise.
5. Appeler des personnes et mobiliser des structures extérieures à l'école pour coopérer aux projets de formation.
6. Prendre en compte les besoins de qualification et les demandes des différents groupes de personnes dans leur environnement.

Résolution n° 5 : Une école pour toute la vie

Propositions :

1. Donner à tous les élèves des moyens "d'apprendre à comprendre" : techniques de travail, techniques de documentation et de gestion des banques de données, sollicitation du tutorat...
2. Généraliser dans l'enseignement et dans la formation l'analyse de l'actualité : cultures, faits de société, économie, international.
3. Utiliser la médiation pour réguler la vie sociale.
4. Donner à chacun la possibilité d'utiliser les technologies de l'information et de la communication
5. Introduire des éléments "pratiques" dans les formations générales et des éléments culturels dans les formations professionnelles.
6. Développer les modules d'épanouissement personnel à la carte dans toutes les formations.
7. Préparer la mise en place de la validation des acquis de l'expérience.

Résolution n° 6 : Une école signe de vie

Propositions :

1. Aujourd'hui proposer l'accompagnement des catéchistes, l'écriture de projet catéchétique.
2. Etablir des horaires qui favorisent la participation aux mouvements et services, l'appel de grands comme cadres envers les plus jeunes, des temps forts communs.
3. Développer le rôle des œuvres d'art dans la proposition de la foi.
4. Travailler des célébrations avec l'équipe diocésaine de liturgie.
5. Proposer une journée pédagogique sur les raisons de vivre et d'espérer auxquelles elle éveille, sur la promesse d'avenir à laquelle elle s'engage.
6. Inviter, au travers d'un temps d'écriture, chaque membre des communautés éducatives à se situer en regard de sa propre histoire, de celle de l'humanité et, pour ceux qui le souhaitent, de la relation d'amour entre Dieu et les hommes.